

UN NOUVEL ELAN POUR VILLEBON

SIOM – urbanisme – facture d'eau : c'était mieux avant...

SIOM : Si le service de collecte a apparemment repris son cours normal, la situation pour les salariés de SEPUR en poste à Villejust reste particulièrement difficile : SEPUR mène des actions auprès du ministère du Travail pour être relevé de l'obligation faite par les inspecteurs du travail de reprendre les 12 salariés protégés. La Justice devait trancher pour reconnaître que SEPUR avait mis les salariés en position de lock-out en novembre / décembre 2018 et contraindre cette dernière à régler ces deux mois en retard. Lenteur de la justice : le tribunal vient de décider un renvoi pour se prononcer sur le fond, repoussant le procès de plus d'un an. Les élus de nos villes membres du SIOM continuent à se désintéresser du conflit, oubliant que ce sont bien eux qui, en confiant le marché de la collecte à la société SEPUR, ont plongé les salariés dans cette tourmente.

ENCOMBRANTS : force est de constater que plus de deux ans après sa mise en place, la collecte sur rendez-vous des encombrants ne fonctionne pas. Nul ne peut dire si la cause en est les incivilités des citoyens qui sortiraient leurs encombrants sans prendre le temps de téléphoner au SIOM pour prendre rendez-vous ou bien si le SIOM peine à envoyer les équipes pour assurer les collectes. Il est aussi à craindre que certains déchets relevant normalement des encombrants soient maintenant versés avec les déchets ménagers. Le changement de système n'a pas diminué les coûts et n'a pas diminué les nuisances ce qui était la promesse initiale en avril 2016. Nous demandons juste le retour à un système, la collecte le premier mercredi du mois, qui avait donné entière satisfaction.

REVISION ALLEGEE DU PLU : cette procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme est restreinte à l'extension proposée du parc de Courtabœuf autour du grand dôme. Elle a deux objectifs principaux : préciser les règles d'urbanisme sur cette zone et définir les constructions autorisées. Il s'agit d'y interdire l'implantation d'établissements commerciaux de type Costco et bientôt Bricorama qui n'ont pas vocation à utiliser ce secteur dévolu à l'activité industrielle. Si le conseil a été unanime sur le projet de révision, il reste un point de vigilance important : la gestion des écoulements des eaux sur ce plateau qui surplombe directement la ville et la vallée.

PROJET OVE : ce projet ambitieux porté par la fondation OVE doit permettre la création d'un centre d'accueil ouvert sur la ville pour des personnes handicapées et leur famille. L'implantation envisagée dans le PLU actuel sur le secteur excentré du Rocher à la sortie Est de la ville ne répond clairement pas aux besoins d'intégration à l'espace urbain pour ce centre. Nous déplorons la solution de substitution sur laquelle travaille la majorité : installation dans l'espace boisé situé entre la MJC, le centre Jacques Brel et le centre sportif. Des dizaines d'arbres vont être coupés et une zone verte éradiquée. Une solution plus appropriée serait de placer ce centre sur l'emplacement de l'actuel Centre Technique Municipal dont le déménagement est déjà prévu sur le secteur du Rocher afin de laisser sa place à 180 nouveaux logements pour la plus grande joie des futurs promoteurs. Tous ensemble rappelons au maire et ses alliés du parti républicain qui ont bétonné cette ville depuis plus de

30 ans qu'une ville verdoyante, comme la majorité se plaint à la qualifier, a besoin d'arbres pour être verdoyante.

PRIX DE L'EAU : Une nouvelle taxe de 0.1561 €/m³ au profit de la Communauté du Plateau de Saclay, destinée à financer le renouvellement des canalisations, va apparaître sur nos factures de juillet. C'est un coût additionnel de 18 €/an pour une facture modèle de 120 m³. Difficile de contester la nécessité de ces travaux, on ne peut que regretter le choix dogmatique fait par les élus majoritaires des différentes villes, dont Villebon, de confier la gestion de l'eau par délégation de service à Suez. En effet, alors que l'entretien lourd des réseaux est laissé au bon soin des communes, cela n'empêche pas Suez de faire grimper sa facture sans justification évidente. Pourquoi se gêner ? Au fil du temps, les élus en question ont accordé à Suez un quasi monopole, qui lui permet de nous vendre l'eau en gros au prix fort. Une gestion en régie, telle qu'elle est pratiquée à Paris mais aussi par des villes de taille moyenne, nous aurait évité ce surcroît de dépenses. Dommage...

Un point complet sur ces différents sujets dans vos boîtes aux lettres avec le prochain Villebon Info et aussi sur notre site Web.

2 Juin 2019

Plus d'informations sur <http://nouvelelanpourvillebon.fr>
Ophélie Guin, Régis Vaillant, Sandra Chartol et Antoine Ser pour la liste « Un Nouvel Elan pour Villebon »